Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 056-215602582-20260302-DCM_202622-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune, composé de dix-neuf membres en exercice et dûment convoqué le dix-huit février deux mille vingt-six, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves Normand, Maire.

Conseillers présents	Yves NORMAND, Christian TRAVERT, Sophie LECANUET, Jean-Paul LE NIN, Guillemette BODIN, Yves LE BLEVEC, Isabelle RACLET, Denis BRUANDET, Karen BLEVIN, Guillaume ARTHUS, François MORICEAU, Alain DUYCK, Pascale DE SALINS, Jean-Claude RIOU
Pouvoirs	François PIERRE à Guillemette BODIN
Conseillers non représentés	Virginie LE PORT, Céline STRYHANYN, Karina LE GOFF, Jean-François MALAÜS

22 – Admission en non-valeur : effacement de dette – Budget principal

Monsieur Jean-Paul LE NIN expose

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Service de Gestion Comptable d'AURAY, nous a fait parvenir un dossier d'effacement de dette d'un usager trinitains, pour un montant total de 1 070.93 € sur le budget principal pour des dettes de restauration scolaire et de garderie.

A la suite d'un avis favorable de la Commission de surendettement des particuliers du Morbihan, La commune se doit d'effacer cette dette.

Cette créance éteinte concerne 13 titres émis entre 2023 et 2025 pour un montant global de 1 070.93 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

ADMET en créances éteintes l'effacement de la créance d'un montant de 1 079.93 € d'un usager trinitains sur le budget communal.

D'IMPUTER la dépense correspondante au compte 6542 du budget principal 2026.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents et accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Scrutin :

Pour : 15 voix	Yves NORMAND, Christian TRAVERT, Sophie LECANUET, Jean-Paul LE NIN, Guillemette BODIN, Yves LE BLEVEC, Denis BRUANDET, Karen BLEVIN, Guillaume ARTHUS, François PIERRE, Isabelle RACLET, Jean Claude RIOU, François MORICEAU, Alain DUYCK, Pascale DE SALINS.
Contre : 0 voix	/
Abstention : 0 voix	/

LA DELIBERATION EST ☑ ADOPTEE ☐ REJETEE ☐ AJOURNEE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures
- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME –
Le 02/03/2026
Le Maire, Yves NORMAND

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 056-215602582-20260302-DCM_202622-DE